

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2012 B 00403
Numéro SIREN : 752 965 293
Nom ou dénomination : SOCIETE NORMANDE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2018 sous le numéro de dépôt P2018/000037

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LE HAVRE**



316050

Dénomination : SOCIETE NORMANDE D'INFORMATION ET
DE COMMUNICATION
Adresse : 113 boulevard de Strasbourg 76600 le Havre -FRANCE-
n° de gestion : 2012B00403
n° d'identification : 752 965 293
n° de dépôt : P2018/000037
Date du dépôt : 03/10/2018

Pièce : Ordonnance du Président



316050



REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

ORDONNANCE

Nous, Alain BOUFFENIE , Président du tribunal de commerce du Havre,
Assisté de Maître Nicolas LE PAGE, Greffier Associé de la SELARL CHASSANG – LE
PAGE,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La SAS SOCIETE NORMANDE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION 113
boulevard de Strasbourg 76600 LE HAVRE RCS Le Havre 752 965 293

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les
comptes de l'exercice clos au 31/12/2017

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de
Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 31/10/2018

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de
l'exercice clos le 31/12/2017 de La SAS SOCIETE NORMANDE D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION 113 boulevard de Strasbourg 76600 LE HAVRE RCS Le Havre 752
965 293 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif
en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Le Havre, le 02/10/2018

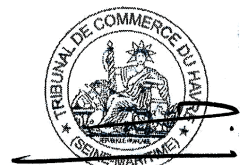
Le greffier associé,
Nicolas LE PAGE

Le Président du tribunal de commerce
Alain BOUFFENIE

Frais de greffe de la présente ordonnance : 34.45 € TTC (23.79 € HT – 4.76 € TVA – 5.9 € débours)



Pour expédition certifiée conforme à l'original



Société Normande d'Information et de Communication
SAS au capital de 180.000 euros
Siège social : 113 Boulevard de Strasbourg. 76600 Le Havre
RCS 752 965 293

33/21
GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE

01 OCT. 2018

ARRIVÉE COURRIER

**REQUÊTE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DÉLAI DE RÉUNION
DE L'ASSEMBLÉE CHARGÉE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE.**

Je soussigné Romuald UZAN

agissant en qualité de Président de la SAS Société Normande d'Information et de Communication, sise
113 Boulevard de Strasbourg, 76600 Le Havre

A l'honneur de vous exposer :

que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31 décembre 2017 qu'elle
aurait donc dû réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le
30 juin 2018,

que, suite à la mise en place d'un nouveau logiciel comptable début 2018, suivi d'une absence
prolongée de la responsable comptable pendant la période de révision des comptes, vous avez
autorisé la prorogation jusqu'au 30 septembre du délai de réunion de l'assemblée chargée
d'approuver les comptes de l'exercice.

que pour les motifs suivant : finalisation de la mise en place du nouveau logiciel comptable, et
réorganisation des travaux du service comptabilité,

l'assemblée ne pourra pas se tenir dans les délais autorisés.

Qu'en conséquence,

La requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 31 octobre 2018
le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

Le Havre, le 14 septembre 2018

Romuald UZAN

